



Infolettre N°18, Mars 2020

Bonheur de la rencontre et de l'amitié



Un moment de convivialité et de gratuité : un goûter « crêpes » a réuni personnes accueillies et bénévoles le 2 février.



Quelques nouvelles

Sourires :

- « K » vient de mettre au monde un beau petit garçon. Grâce à vous, suite à notre appel de janvier, la maman a tout ce qu'il faut pour accueillir son enfant. Mais deux points difficiles restent à résoudre : trouver un logement pérenne et obtenir des "papiers".
- T. était demandeuse d'asile « dublinée » (c à d. relevant de l'accord de Dublin qui prévoit que les demandeurs d'asile ne peuvent solliciter l'asile qu'auprès du pays européen de premier accueil) . Son dossier était traité à Lyon. Son cas a été reconsidéré : désormais, elle est officiellement demandeuse d'asile en France. Cela lui évite d'aller chaque mois à Lyon, son dossier étant désormais traité à Grenoble.
- N. a pu obtenir du consulat de son pays une attestation consulaire d'identité, qui lui permet de poursuivre ses études d'aide soignante. Ouf!

UN DRAME ET UN SCANDALE

Un homme de 46 ans, accompagné par VSSA, a fait une tentative de suicide et se trouve au CHU dans un état très grave. La raison de ce geste désespéré est à chercher dans la situation terrible où cet homme a été mis par l'administration. Alors qu'il venait d'effectuer une formation rémunérée par Pole Emploi pour un métier en pénurie de main d'œuvre, il s'est d'abord vu refuser par la Préfecture un récépissé de plus de trois mois : de ce fait, l'employeur prêt à l'embaucher y a renoncé car il ne voulait pas risquer de perdre son employé au bout de trois mois. Et là-dessus, notre ami a reçu une OQTF (Obligation de Quitter le Territoire Français)! Pour lui, comme pour nous tous, la mesure est incompréhensible, puisque la collectivité via Pôle Emploi a dépensé une somme importante pour financer sa formation. Il n'a pas supporté cette injustice absurde, le privant de tout avenir, et malgré le soutien de VSSA dans ses épreuves, il a tenté de mettre fin à ses jours. Au moment où cette lettre est envoyée, on ne sait s'il en réchappera. L'indignation nous remplit et pour notre ami nous ressentons une intense émotion.

« A » qui a reçu une OQTF, alors que son mari a un titre de séjour et qu'ils ont obtenu un logement, a introduit **un recours au tribunal administratif** contre la mesure qui la frappe.

Avocat en grève : un aller retour à Paris pour rien. La « maman » âgée et malade convoquée à la CNDA, a été accompagnée à Paris par sa fille. A leur arrivée, l'avocate leur a annoncé qu'elle était en grève. La fille et sa mère ont dû passer leur journée à la gare à attendre le train du retour. Les frais de transport sont à leur charge et elles n'ont pu les assumer que grâce à l'aide d'associations, dont VSSA. Avant même de retourner à la CNDA, cette personne vient de recevoir une OQTF!

Merci à nos « mécènes » de l'an dernier.
Plusieurs entreprises nous ont apporté leur soutien financier l'an dernier ; nous espérons qu'elles pourront renouveler leur aide cette année.

**Une nouvelle vente de vins
et fromage le 7 Avril**
**Commandes à passer avant
le: 29 mars**
Vous recevrez le bon de commande

**Pensez à
renouveler votre
adhésion (10€)
VSSA 2020 !**

ASSEMBLEE GENERALE le mardi 17 mars 2020 à 18h30,

6 avenue Malherbe, Grenoble avec la participation de Dorothée Lagabriele de la CIMADE :
à partir du nouveau rapport sur les politiques migratoires et la situation à Grenoble;
Rapport d'activités, financier, perspectives...